



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 18/03/2020

**Coronavirus :
Confinement à l'arrivée de tous les passagers arrivant en Polynésie française**

En cas de non-respect de la mesure de confinement de 14 jours de tous les passagers arrivant en Polynésie française, le Haut-Commissaire de la République prendra des arrêtés à portée individuelle pour contraindre chaque personne au confinement obligatoire à Tahiti.

Tout contrevenant à cette mesure s'expose donc à une sanction pénale.